

**Séance ordinaire du 12 septembre 2017**

Séance ordinaire du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 12 septembre 2017 à laquelle étaient présents : M. Martin Couillard, M. Benjamin Bourcier, M. Martin Dumaresq, M. Jacques Giroux, M. Guy Lemieux, Mme Lisette Montpetit sous la présidence de M. Gaétan Ménard, Maire formant quorum.

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

**Résolution no 17-136**  
**Ouverture de la séance**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 12 septembre 2017 soit et est ouverte.

Adopté

**Résolution no 17-137**  
**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 septembre 2017 soit adopté.

Adopté

**Résolution no 17-138**  
**Adoption du procès-verbal**

Proposé par : M. Martin Couillard  
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2017 et de la séance extraordinaire du 22 août 2017 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

**Résolution no. 17-139**  
**Présentation des comptes**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date 12 septembre 2017 soit approuvée :

Chèques 14660 à 14714 au montant de \$472 068.79

Prélèvements 2538 à 2553 au montant de \$4,395.49

La liste des salaires est également déposée

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Adopté

**Résolution no. 17-140**  
**Transfert postes budgétaires**

Proposé par : M. Martin Couillard  
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Qu'un montant de \$35,000 soit transféré : \$30,000 du poste budgétaire 23 08000 729 et \$5,000 du postes budgétaire 02 3000 454 Formation et Perfectionnement au poste budgétaire Réceptions 02 11000 493;

Qu'un montant de \$5,500 soit transféré du poste Budgétaire Prévention Incendie 02 22000 140 au poste budgétaire Rémunération Pompiers 02 22000 141;

Qu'un montant de \$700 soit transféré du poste budgétaire Prévention Incendie 02 22000 140 au poste budgétaire Cotisation Employeur 02 22000 200;

Qu'un montant de \$1,500 soit transféré du poste budgétaire Contrat Enlèvement de la Neige 02 33000 443 au poste budgétaire Analyse Égout 02 41500 635;

Qu'un montant de \$350 soit transféré du poste budgétaire Achat Livres 02 70230 670 au poste budgétaire Autres 02 70230 999;

Qu'un montant de \$5,000 soit transféré du poste budgétaire Assurance Responsabilité 02 13000 423 au poste budgétaire Formation 02 13000 454;

Adopté

**Résolution no. 17-141**  
**Service Incendie – Téléphone**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal défraie un montant de \$60 par mois pour les frais encourus du téléphone cellulaire de M. Michel Vinet, Directeur Service Sécurité Incendie pour les communications du service incendie de la municipalité.

Adopté

**Résolution no. 17-142**  
**Programme TECO – Rang du Vingt**

Attendu l'annotation no. 17-095 de la séance du 13 juin 2017 concernant l'ouverture des soumissions pour le pavage du Rang du Vingt

Attendu que le coût pour le pavage du plus bas soumissionnaire est de \$391,789.75;

Attendu que ce coût est largement supérieur au budget établi;

Attendu que le conseil municipal désire que ces travaux soient exécutés dans le plus bref délai possible;

En conséquence il est proposé par : M. Martin Couillard  
appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Que le conseil municipal octroie le contrat pour le pavage des deux parties les plus endommagées du Rang du Vingt à Henri Dagenais & Fils pour la somme de \$21,500 plus taxes.

Adopté

**Résolution no. 17-143**  
**Fourniture service Entraide Mutuelle**

Proposé par : M. Martin Dumaresq  
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise M. Gaétan Ménard, Maire et Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de St-Étienne-de-Beauharnois le contrat pour la fourniture de service d'entraide pour combattre les incendies avec l'Association d'Entraide Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest.

Adopté

**Résolution no. 17-144**  
**Entente service prévention incendie**

Proposé par : M. Martin Dumaresq  
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal renouvelle l'entente de services de prévention en sécurité incendie avec la MRC de Beauharnois Salaberry.

Adopté

**Résolution no. 17-145**  
**Branches**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise une entente avec l'Écocentre de Beauharnois pour permettre aux résidents de St-Etienne de disposer de leurs branches.  
Adopté

**Résolution no. 17-146**  
**Convention – Comité des Sports et Loisirs**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu majoritairement

Que le conseil municipal désigne deux membres du conseil municipal, M. Benjamin Bourcier et M. Martin Dumaresq, pour faire partie d'office du conseil d'administration avec plein droit de vote du Comité des Sports et Loisirs de Saint-Etienne-de-Beauharnois et Mme Lisette Montpetit comme représentante également du conseil municipal.

M. Martin Couillard ne vote pas sur cette résolution.

Adopté

**Résolution no. 17-147**  
**Terrain stationnement**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise la réfection du stationnement des VTT à l'intersection du chemin de la Rivière et de la rue de l'Église qui comprend la fourniture, installation et compaction d'asphalte recyclé pour une grandeur de plus ou moins 8 000 pieds carrés pour la somme de \$4980 plus taxes par Noel & Fils Inc.

Adopté

**Résolution no. 17-148**  
**Vacances – DG**

Proposé par : Mme Lisette Montpetit  
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que le conseil défraie les six journées de vacances de Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière comprenant les dix heures de travail hebdomadaires dû à la convalescente de l'adjointe administrative.

Adopté

**Résolution no. 17-149**  
**Rivière St-Louis**

Proposé par : M. Martin Dumaresq  
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

**ATTENDU** Que la rivière St-Louis subit une importante sédimentation et une réduction de son débit qui limitent grandement la navigabilité et la pratique d'activités récréatives;

**ATTENDU** Que la Municipalité a demandé à la MRC à plusieurs reprises de prendre les moyens nécessaires afin d'étudier les causes de cette détérioration et de rétablir l'état original de la rivière;

**ATTENDU** La résolution #16-208 adoptée par le conseil municipal et transmise à la MRC;

**ATTENDU** Que la MRC a inscrit dans son schéma d'aménagement révisé, à l'orientation 4.13, l'objectif d'« Assurer un débit d'eau respectable dans la rivière St-Louis »;

En conséquence,

Il est proposé par : M. Martin Dumaresq  
appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement,

Que la Municipalité demande à la MRC de Beauharnois-Salaberry de s'attaquer sérieusement à la problématique de la rivière St-Louis et de faire réaliser rapidement toutes les études nécessaires à la compréhension des causes de sa situation actuelle.

Adopté

**Résolution no. 17-150**  
**Pompe – Centre Communautaire**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise la fourniture et l'installation d'une pompe ainsi qu'une boîte de commande et tous les accessoires pour alimenter le centre communautaire par Plomberie ABS au coût de \$4,985.00 plus taxes.

Adopté

**Résolution no. 17-151**  
**Tablette – patinoire**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise l'installation d'une tablette en aluminium à la patinoire ainsi que dans l'abri des joueurs par Soudure Roland Tremblay au coût de \$1574.21 plus taxes.

Adopté

**Résolution no. 17-152**  
**Directeur Service Sécurité Incendie**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise M. Gaétan Ménard, Maire et Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de St-Étienne-de-Beauharnois l'entente relative au mandant d'accompagnement du service sécurité incendie pour en tant que directeur service sécurité incendie.

M. Guy Lemieux ne vote pas sur cette résolution.

Adopté

**Résolution no. 17-153**  
**Exerciseur**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise l'achat chez Jambette d'un exerciseur au coût de \$2400 plus taxes.

Adopté

**Résolution no. 17-154**  
**Levée de la séance**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 12 septembre 2017 soit levée à 22h.

Adopté

Gaétan Ménard  
Maire

Ginette Prud'Homme  
Directrice générale et secrétaire trésorière